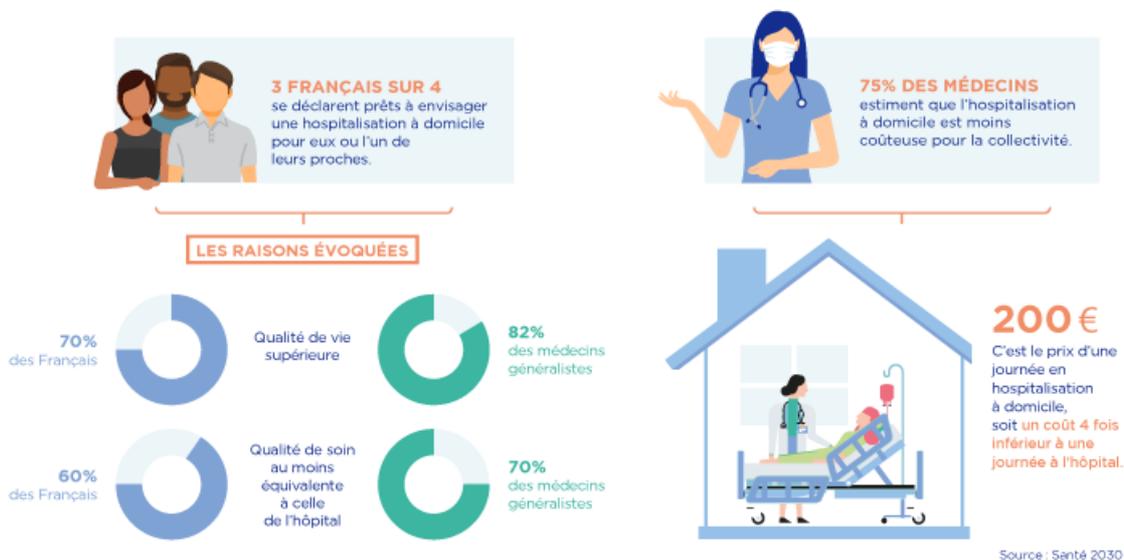


La médecine à domicile est-elle appelée à se développer ?

La médecine à domicile associe développement des soins à domicile – soit auto-administrés par le patient, soit dans le cadre du virage ambulatoire et du développement de l'hospitalisation à domicile –, ainsi que les solutions de maintien à domicile pour les personnes très âgées ou dépendantes.

L'OPINION TRÈS FAVORABLE DES FRANÇAIS ET DE LEURS MÉDECINS SUR L'HOSPITALISATION À DOMICILE



Chiffres

3 millions

C'est le nombre de patients qui ont utilisé un dispositif de monitoring à domicile sous le contrôle de professionnels de santé en 2013 (source : étude de l'institut Berg Insight).

Contexte

- Avec la chronicisation de la maladie, la médecine est plus proche du « care » (prendre soin) que du « cure » (soigner).

Elle a pour objet non pas de soigner définitivement, mais de composer, d'accompagner et d'expliquer, de favoriser de nouveaux comportements...

Le professionnel de santé est à la fois pédagogue et accompagnant. La place des aidants et leur « bonne santé » est également essentielle.

- Avec la médecine à domicile, le foyer devient le principal lieu d'administration des traitements et de la santé. A terme, plus de la moitié de la population est concernée : patients en ALD (affection de longue durée), personnes

en situation de handicap, à mobilité réduite, déficients visuels, auditifs... et les près de 10 millions d'aidants.

- La loi de 2004 sur les parcours de soins a permis de multiplier les initiatives pour que le patient n'entre qu'à bon escient et au bon moment à l'hôpital, pour qu'il en sorte le plus vite possible et qu'il soit suivi à l'extérieur.

I Enjeux

- La médecine du XXe siècle s'est principalement concentrée sur les pathologies aiguës comme les infections bactériennes.

Il en va tout autrement au XXIe siècle. Aujourd'hui, en effet, le corps doit essentiellement faire face à des maladies dégénératives chroniques, appelées également « maladies de civilisation » : diabète de type 2, maladies auto-immunes, affections cardiovasculaires, cancers...

Les pathologies chroniques sont devenues la première cause de décès dans le monde selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

- Le monitoring à domicile de patients présentant des maladies chroniques s'est diversifié.

Aujourd'hui, grâce à différents capteurs, on peut déjà prévenir ou détecter une chute à domicile, vérifier la qualité du sommeil ou mesurer des paramètres biologiques à distance.

Ces données ne seront plus seulement récoltées au moment de la consultation mais aussi entre deux rendez-vous chez le médecin afin d'assurer un meilleur suivi, en particulier pour les patients chroniques.

- Les patients atteints de pathologies chroniques se voient appelés à participer activement à la prise en charge de leur maladie au travers d'actions préventives.

I Nos Actions

- Certains actes médicaux sont déjà transférés vers les infirmiers, les pharmaciens, les kinésithérapeutes, les orthoptistes et autres professionnels compte tenu de leurs capacités d'action et des progrès considérables dans la qualité des outils mis à leur disposition par l'industrie des matériels médicaux et du digital.

- Cette prise en charge dite « digitalisée », globale et rapide, associant à la fois la téléconsultation et le suivi des patients entre deux consultations par l'utilisation du numérique, permet une réelle autonomie ; en disposant, par exemple, d'un carnet médical électronique, le patient pourra organiser son suivi médical.

- Les entreprises du médicament sont parties prenantes de cette évolution qui leur permet de mieux évaluer et de mieux surveiller le médicament en s'appuyant sur le recueil permanent de données en vie réelle.